

Luxembourg, le 2 mai 2016

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre  
des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance:

*« Le Lycée « Edward Steichen » à Clervaux est en cours de construction. Les travaux avancent bien de sorte que le lycée pourra ouvrir ses portes plus que probablement à la rentrée 2018/2019.*

*Dans ce contexte je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance:*

*Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations sur l'évolution récente des travaux préparatoires en relation avec l'élaboration du concept pédagogique et didactique?*

*Monsieur le Ministre a-t-il l'intention d'élargir l'offre scolaire du lycée en modifiant la législation en la matière?*

*Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations sur les profils professionnels que le MENJE se propose de former dans le cadre de ce nouvel établissement scolaire?*

*Dans le contexte de la diversification de l'offre scolaire, Monsieur le Ministre ne pense-t-il que la création d'un bac de type international, qui pourrait également bénéficier aux élèves luxembourgeois, puisse répondre à des besoins concrets dans la région Nord tout en rendant le lycée plus attractif dès le départ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu